



Je suis abuser par des jeux de societer en distante par tvd sante

Par **princesse77100**, le **13/01/2013** à **15:23**

Bonjour,rrnrnCela fait déjà plusieurs mois que je recois des couriers de tvd sante qui me disent que j'ai gagné 15.500 € et que le tirage confirme bien que je suis la gagnante. J'attends toujours et de plus, ils précisent que le jeux est sans achat. Ils me demandent de passer commande pour avoir mon chèque gagnant et je n'ai toujours pas reçu ce chèque. Ils me le doivent et j'en ai un peu assez qu'on joue de cette façon avec moi. Je reçois plein de couriers de leur part et ils me disent que ce n'est pas une escroquerie, que c'est bien moi qui suis la gagnante. Je ne vois pas le bout de ce chèque. En plus, de beaux couriers le confirme et c'est bien écrit même le nom du directeur et de l'huissier justice de chez tvd santer sur ces papiers. J'aimerais bien que ce gain me revienne car c'est confirmé par courrier. Marre des arnaques. J'aimerais connaître comment faire pour recevoir ce qui m'est dû. Un avocat, ça coûte, je ne travaille pas et j'ai 3 enfants en charge. rnrnMerci me repondre.

Par **Tisuisse**, le **14/01/2013** à **07:53**

Bonjour,rrnrnIl s'agit bel et bien d'arnaques parfaitement organisées et bien huilées. Il ne faut jamais répondre à e genre de proposition. Une chose aurait dû vous alerter : le fait d'être obligé de passer commande pour recevoir votre pseudo chèque. C'est une forme de "vente forcée" et c'est interdit.rnrnPar ailleurs, avez-vous vérifié sur internet si cette société existe réellement ? Avez-vous également vérifié que l'huissier existe grâce à son nom et à la ville où il est sensé exercer ? Faites ces 2 vérifications. Enfin, si le site de commande n'est pas un site se terminant par .fr c'est que la société n'est pas basée en France ou n'a pas de correspondant en France. Une action en justice n'aboutira pas faute d'accords de réciprocité entre la France

et ce pays.

Conclusion : le mieux, vous laissez tomber car si vous donnez vos coordonnées, en particulier les coordonnées bancaires pour un "virement automatique" vous risquez de voir ce virement à l'envers de ce que vous vouliez, c'est à dire que, avec vos coordonnées bancaires, les escrocs vont se servir sur votre compte, commander des achats en payant sur votre compte, et vous n'aurez plus un sou. Voyez donc votre commissariat de police ou votre brigade de gendarmerie, ils vous diront la même chose.